



confiance

ACCUEIL/CONSEIL
2021

Le Comité de Sélection Qualité atteste que l'entreprise a obtenu la Charte Qualité® Confiance.

Le dirigeant et son équipe s'engagent à :

- **OFFRIR** un accueil personnalisé et privilégier une relation de confiance basée sur l'écoute, la disponibilité et des conseils individualisés.
- **RECEVOIR** les clients dans un lieu propre et agréable conformément aux normes d'hygiène et de sécurité.
- **HONORER** les commandes et respecter les délais annoncés grâce à une organisation interne efficace.



HAUTS-DE-FRANCE

*Votre réflexe
pour l'artisanat*

Entreprise : ROUSSEL OLIVIER
Sise à : Villers-sur-Bonnières
Nom du dirigeant : Olivier ROUSSEL
Activité : Menuiserie
Engagé dans la Charte Qualité® depuis le : 15/03/2021

Dispositif cofinancé par



Laurent RIGAUD
Président de la Chambre
de métiers et de l'artisanat
Hauts-de-France

L'audit, basé sur environ 100 critères qualitatifs et réglementaires, a été réalisé dans l'entreprise selon un référentiel défini par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. La Charte Qualité® Performance est valable une année à compter de la date d'attribution par le Comité de Sélection Qualité.